



Le règlement de la course est consultable et téléchargeable sur le site www.transvanoise.fr.

Il est conforme au règlement fédéral 2020/2021 de la FFME.

La TransVanoise est inscrite aux calendriers de l'Alpi Ski Tour FFCAM et de la Coupe de France FFME. Elle regroupe 2 courses distinctes :

- La TransVanoise : 2 410 m D+/D- pour 24 km ;
- La TransVanoise Jeunes : 1 450 m D+ / 2 070 m D- pour 18 km.

Les 2 courses se font par **équipes de 2 coureurs**. Elles requièrent une bonne connaissance de la haute montagne et une bonne condition physique compte tenu des dénivelés et de l'altitude moyenne des parcours.

La TransVanoise est labellisée Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable. L'acceptation du présent règlement vaut acceptation de la charte de l'éco-participant jointe au présent règlement.

Participation à la TransVanoise

Compte tenu de la dénivelée positive des parcours, la TransVanoise n'est ouverte qu'aux catégories Espoirs, Seniors et Vétérans.

La TransVanoise Jeunes est ouverte aux catégories Cadets et Juniors.

Les règles d'inscription sont les suivantes :

- Une équipe constituée de coureurs de sexe différent sera classée en catégorie Mixtes ;
- Une équipe constituée de coureurs de catégories différentes sera classée en catégorie Seniors ;
- **Pour la TransVanoise Jeunes, une équipe ne peut être constituée que de coureurs de la même catégorie.**

Les concurrents doivent être titulaires d'une licence sportive individuelle couvrant la pratique du ski-alpinisme en compétition (FFCAM ou FFME) et d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski-alpinisme de moins d'un an.

La simple possession d'une carte Découverte FFCAM ou FFME n'est pas suffisante.

Le nombre d'équipes est limité à 140 (+ 10 places hors quota attribuées par le Comité d'Organisation). La sélection se fera par ordre chronologique d'arrivée des dossiers d'inscription complets. Pour des raisons de sécurité, le Comité d'Organisation se réserve cependant le droit d'exclure les équipes n'ayant pas suffisamment d'expérience du ski-alpinisme.

Inscriptions

Les frais d'inscription aux différentes courses sont fixés à :

- La TransVanoise : 70 € par équipe ;
- La TransVanoise Jeunes : 40 € par équipe.

Les inscriptions se font uniquement sur internet, à l'adresse suivante : www.transvanoise.fr/inscription/

Matériel individuel obligatoire de chaque coureur

La liste du matériel individuel obligatoire est définie dans le règlement fédéral 2020/2021 consultable sur le site internet de la [FFME](http://www.ffme.fr).

Pour la TransVanoise, elle comprend notamment le matériel de sécurité suivant :

- Un casque conforme aux exigences de la norme CE EN 12492 ou UIAA 106 ;
- Une paire de crampons métalliques 10 pointes, dont deux frontales, équipés de lanières de sécurité, conforme à la norme UIAA 153 ;
- **Un masque de protection COVID à porter impérativement dans l'aire de départ et d'arrivée.**

Nous vous rappelons que cette course se déroule en haute montagne et qu'à ce titre, les températures peuvent descendre nettement en dessous de - 10°C. Prévoyez des vêtements chauds en conséquence.

Matériel fourni par le Comité d'Organisation

Pour chaque coureur :

- Un dossard à porter sur la partie supérieure de la cuisse droite pendant toute la durée de l'épreuve ;
- Un dossard à fixer sur le sac à dos du coureur pendant toute la durée de l'épreuve ;

Pour chaque équipe : une carte IGN avec le tracé de la course.

Programme de la course

- Samedi 10 avril 2021 : De 14h à **17h30** : accueil et enregistrement des coureurs et contrôle du matériel dans l'aire de départ, place de la Mairie ;

Compte-tenu de la situation sanitaire, le port du masque sera obligatoire lors de l'accueil des coureurs.

Pour les mêmes raisons, il n'y aura pas de briefing des coureurs la veille de la course. Les coureurs recevront un courriel leur donnant toutes les informations nécessaires le samedi en fin de journée. Ces informations seront également disponibles sur le site internet de la course www.transvanoise.fr.

- Dimanche 11 avril 2021 : A 7h15 : briefing des coureurs de la TransVanoise dans l'aire de départ, place de la Mairie ;
A 7h30 : départ de la TransVanoise par vagues de 10 équipes ;
TransVanoise Jeunes : montée libre en ski de rando des coureurs depuis le parking des Fontanettes jusqu'au départ situé aux Barmettes (D+ 370 m) ;
A 8h15 : briefing des coureurs de la TransVanoise Jeunes aux Barmettes ;
A 8h30 : départ de la TransVanoise Jeunes.

Compte-tenu de la situation sanitaire, le port du masque sera obligatoire dans l'aire de départ et d'arrivée.

Pour les mêmes raisons, il n'y aura pas de repas à l'arrivée de la course. Un repas froid sera distribué dans l'aire d'arrivée, place de la Mairie, au fur et à mesure de l'arrivée des équipes.

Il n'y aura pas non plus de cérémonie de remise des prix. Celle-ci se fera dans l'aire d'arrivée, au fur et à mesure de l'arrivée des équipes.

Déroulement de la course

En fonction des conditions nivologiques et météorologiques, le parcours des 2 courses pourra être modifié, même pendant le déroulement de l'épreuve.

Les dernières consignes de sécurité seront données lors du briefing précédent le départ des courses. Les dernières informations seront données sur le site internet de la course www.transvanoise.fr.

La technique de progression sera imposée sur certaines parties de l'itinéraire (passages à pied avec ou sans crampons ...).

Barrages horaires :

Pour la TransVanoise, le temps maximal pour atteindre la Combe des Eaux (altitude 2 600 m, juste après le refuge du Col de la Vanoise) est fixé à 4h00.

Pour la TransVanoise Jeunes, le temps maximal pour atteindre la Combe des Eaux est fixé à 3h00.

Ces temps pourront être réduits en fonction des conditions de course. Les équipes hors-temps ne pourront pas continuer et devront impérativement suivre les directives des contrôleurs placés le long du parcours.

Contrôles : de nombreux points de contrôle sont installés le long du parcours. Une équipe ne pourra quitter un point de contrôle que lorsque les 2 coéquipiers auront été contrôlés. Des contrôles complémentaires du matériel individuel et collectif pourront être réalisés à l'arrivée de la course.

Pénalités et disqualification : en cas de non-respect des consignes définies dans le présent règlement, des pénalités de temps pourront être appliquées à l'équipe fautive, suivant le barème défini dans le règlement 2020/2021 de la FFME. Le non-respect des consignes données par les contrôleurs placés le long du parcours pourra entraîner la disqualification de l'équipe.

Abandons : en cas d'abandon, les équipes devront impérativement se rendre au poste de contrôle le plus proche pour en informer les contrôleurs. En cas de nécessité, elles seront ensuite prises en charge par les équipes de secours.

Accidents : en cas d'accident et dans la mesure du possible, les coureurs devront remettre leur masque de protection COVID avant l'intervention des secours.

Réclamations : les réclamations devront être déposées par écrit auprès du jury de course dans l'heure qui suit l'arrivée de l'équipe. Les décisions du jury de course seront sans appel.

Droits d'image : les coureurs autorisent le Comité d'Organisation et ses partenaires à utiliser gratuitement les images faites pendant la course à des fins promotionnelles ou publicitaires.

Comportement des coureurs

Les coureurs devront respecter les consignes données par le Comité d'Organisation et par les contrôleurs placés le long du parcours, tant en ce qui concerne la régularité de la compétition, leur propre sécurité et celle des personnes les entourant, qu'en ce qui concerne le respect de l'environnement.

Le non-respect des consignes données, notamment celles relatives à la sécurité, pourra entraîner la disqualification de l'équipe fautive.

Aucune assistance extérieure ne sera autorisée, sauf pour le changement d'un bâton cassé. Ce bâton devra être déposé à un point de contrôle sous peine de pénalité.

Pour des raisons de sécurité, chaque coureur devra porter son matériel individuel obligatoire pendant toute la durée de la course. Le port des skis entre coéquipiers est autorisé à condition que ceux-ci soient fixés sur un sac à dos.

Tout concurrent sera tenu de venir au secours d'un autre concurrent en danger. Le jury de course appréciera le temps à décompter pour tenir compte de cette intervention.

Respect de l'environnement

La TransVanoise est labellisée Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable et adhère à la charte Montagne de la FFCAM pour un développement respectueux de l'environnement

Cette course se déroulant en grande partie dans le cœur du Parc National de la Vanoise, une attention particulière devra être portée au respect de l'environnement. En particulier, tout abandon de matériel ou de débris est strictement interdit et entraînera la disqualification immédiate de l'équipe fautive.

Classement et récompenses

Le classement des courses sera établi suivant les catégories suivantes :

- Catégorie Hommes : Scratch / Espoirs et Seniors / Vétérans ;
- Catégorie Femmes : Scratch ;
- Catégorie Mixtes : Scratch ;
- TransVanoise Jeunes : Cadets et Juniors / Hommes et Femmes.

Récompenses : **Scratch Hommes TransVanoise** **Scratch Femmes TransVanoise**

1^{ère} équipe : 500 euros

2^{ème} équipe : 300 euros

3^{ème} équipe : 200 euros

4^{ème} équipe : 100 euros

A définir en fonction du nombre d'équipes féminines participant à la course, sous réserve d'avoir au-moins 10 équipes classées.

Spectateurs

Compte-tenu de la situation sanitaire, cette compétition se déroulera à huis-clos. La présence de spectateurs n'est pas autorisée.

Hébergement à Pralognan-la-Vanoise

Renseignements sur www.pralognan.com ou à l'Office du Tourisme de Pralognan – 04 79 08 93 60.



La TransVanoise est labellisée Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable et adhère à la charte Montagne de la FFCAM pour un développement respectueux de l'environnement.

La course se déroulant en partie dans le cœur du Parc National de la Vanoise, une attention particulière devra être portée au respect de l'environnement par tous les participants, coureurs, bénévoles ou simples spectateurs.

CHARTRE DE L'ECO-PARTICIPANT A L'ATTENTION DES COUREURS ET BENEVOLES

Article 1 : Lutte contre les changements climatiques

Je privilégie les transports responsables pour me rendre sur l'événement (covoiturage, transports en commun, vélo ...) et pour circuler sur le site de l'épreuve.

Covoiturage : inscriptions sur le site www.cariocar.fr.

Transports en commun : accès en train à la gare de Moutiers (www.sncf.com) et transport par car jusqu'à Pralognan (durée 1h20 - www.mobisavoie.fr).

Article 2 : Respect du site de l'évènement

Je respecte l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces partagés et protégés.

Je respecte la faune et la flore et je n'utilise pas d'avertisseurs sonores (trompettes, clarines ...) au passage des coureurs.

Je respecte les zones de repli hivernal de la faune en suivant le parcours tracé par les organisateurs.

Je ne jette aucun déchet sur le site, sous peine de disqualification immédiate et de sanctions.

Article 3 : Gestion des déchets

J'évite la production de déchets en estimant mes besoins pour la compétition.

Je réduis mes déchets en privilégiant les produits les moins emballés pour mes repas et autres nutritionnels de compétition.

Je redescends mes déchets dans la vallée et je les trie en utilisant les dispositifs mis en place par l'organisation. Je facilite ainsi le travail des bénévoles et me réfère à eux en cas de questionnements sur le tri. Selon le cas, je remporte certains de mes déchets afin de leur réserver un tri adéquat dans un autre lieu.

J'évite le jetable au profit du réutilisable (je viens avec mon gobelet réutilisable, ma gourde ...).

Article 4 : Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et toutes personnes que je fréquente durant l'épreuve. Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable.

Je viens en aide à toute personne en situation dangereuse ou en difficulté.

Article 5 : Comportement sportif

J'adopte un comportement fair-play, responsable et durable.

Je ne triche pas pour quelque raison que ce soit.

Je n'absorbe aucune substance interdite susceptible de modifier mes capacités durant l'épreuve.

Article 6 : Responsabilité

Je m'engage à être responsable de mes faits et gestes tout au long de ma participation à l'évènement.

Par cette charte, je m'engage, en tant que participant écoresponsable à l'évènement, à respecter l'ensemble des articles précités.

Renseignements sur www.ecomanif-sport-ra.fr